

Service départemental Essonne

DDT 91/SE/Bureau de l'eau (SD)  
Boulevard de France

91012 EVRY COURCOURONNES

A Etréchy, le 23-03-2022

N/Réf.:

Dossier suivi par : Olivier MELART,

Mél. : sd91@ofb.gouv.fr

V/Réf. : AIOT-0100002219

Objet : extension de la ligne de tramway T7 sur les communes de Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons et Paray vieille Poste

Suite à l'examen du dossier de demande d'**autorisation environnementale** que vous m'avez transmis pour avis le 14/03/2022 concernant l'extension de la ligne de tramway T7 sur les communes de Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons et Paray vieille Poste présenté par le STIF, je vous fais part de mes observations.

- Les modalités de réalisation du projet sont adaptées aux enjeux biodiversité présents et à la nature d'opération. Il conviendra de rappeler au maître d'ouvrage l'obligation de respecter ses engagements conformément au contenu du dossier déposé.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Copie à :

PRESSOIR Cyril

